

+ 30% de droits de douane sur les produits européens au 1^{er} août : Franck Leroy réagit à l'annonce de Donald Trump

Suite à l'annonce faite ce jour par Donald Trump d'instaurer, d'ici le 1^{er} août, des droits de douane de 30 % sur les produits en provenance de l'Union européenne, je veux exprimer ma vive inquiétude face à cette décision arbitraire et brutale qui ne fera, au final, que des perdants.

Notre Région, fortement exportatrice et terre d'accueil privilégiée des investissements étrangers, est en première ligne. Elle est une des rares régions à présenter un solde commercial positif : viticulture, agriculture, pharmacie, industrie agroalimentaire... des milliers d'emplois, de savoir-faire et d'exportations sont aujourd'hui menacés par ce coup de massue protectionniste. Tous risquent de payer au prix fort un bras de fer commercial qui n'est pas le leur.

En s'attaquant aux filières européennes, Trump tourne le dos à l'idée même de relations commerciales équilibrées, constructives et positives entre nos pays.

Il nie aussi notre histoire : la relation commerciale, dynamique et positive, entre notre Région et les Etats-Unis n'est pas le fruit du hasard, mais celui de l'engagement historique de partenaires des deux côtés de l'Atlantique, au bénéfice de nos territoires.

Notre réponse doit être collective, concertée, et résolue. L'union fait la force.

J'en appelle à une réaction ferme de la Commission européenne et à la mise en place immédiate d'un plan de soutien pour nos filières. L'Europe ne peut pas rester spectatrice.

La Région Grand Est se tient résolument aux côtés de ses filières exportatrices et de l'ensemble des acteurs économiques.

Elle travaillera avec l'ensemble des partenaires pour anticiper les conséquences de cette mesure, défendre les intérêts du territoire, et accompagner les entreprises face à ces nouveaux défis.

Quelques chiffres clés :

- Chaque année, ce sont plus de 5,3 milliards d'euros de biens qui sont exportés vers les États-Unis depuis le Grand Est.
- Plusieurs filières stratégiques sont directement exposées dans le Grand Est :
 - o L'industrie pharmaceutique, en particulier le site de Lilly à Fegersheim (Bas-Rhin), dont la quasi-totalité de la production (plus de 1,5 milliard d'euros) est destinée au marché américain ;
 - o L'automobile, notamment en Moselle, avec plus de 500 millions d'euros d'exportations vers les États-Unis.
- Les Etats-Unis sont un partenaire commercial essentiel de la filière viticole :
 - o 1^{er} marché d'export du Champagne en volume et en valeur ;
 - o 3^{ème} marché d'export (après l'Allemagne et la Belgique) pour les vins d'Alsace ;
 - o En 2024, près de 30 millions de bouteilles expédiées vers les Etats-Unis, avec un marché en hausse dans les dernières années.
- Les vignobles du Grand Est représentent à eux seuls 45 000 emplois directs et 171 000 saisonniers.